

Département
du Bas-Rhin

COMMUNE DE WINTZENHEIM-KOCHERSBERG

Arrondissement de
Strasbourg-Campagne

**EXTRAIT du PROCES-VERBAL des
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers élus : **11**

Date de la convocation : 05 février 2009.

Conseillers
en fonction : **11**

Secrétaire de séance : Patrick Gresser.

Conseillers présents : **10**

SEANCE du 13 février 2009.

Etaient présents :

Le maire : Alain NORTH.

Les adjoints : Marcel NORTH, Pascal STUTZMANN.

Les conseillers : Philippe KLEIN, Patrick GRESSER, Jean-Paul GLASSER, Richard RUSCH, Christian HUBER, Daniel SCHOETZ, Nathalie GEIGER.

Absents excusés : Claude GALLER.

Procuration : Claude GALLER donne procuration à Daniel SCHOETZ.

Objet : Achat d'un terrain lieu-dit Stephansgaessel.

Le Maire rappelle aux conseillers municipaux que l'aménagement de l'entrée sud du village fait partie intégrante de l'élaboration du PLU, soumis à l'enquête publique. Il convient de s'assurer la maîtrise foncière des surfaces nécessaires à cet aménagement en ce qui concerne l'élargissement de la RD 228 et des voies d'accès aux zones riveraines prévues urbanisables. Le Maire demande donc au conseil municipal de l'autoriser à procéder aux acquisitions foncières nécessaires.

Le conseil municipal, entendu l'exposé du Maire, après en avoir délibéré et par 8 voix pour et 3 abstentions :

Décide :

1° d'acquérir au prix de 200 € l'are, les parcelles cadastrées comme indiquées dans le PV d'arpentage n°267 certifié par le cadastre en date du 28 janvier 2009 et appartenant à Monsieur Daniel METZGER, domicilié 31A rue principale à 67700 Furchhausen, soit au total 1,62 are répartis comme suit :

Section 17 n°191/61 contenance 0,07 are

Section 17 n°193/62 contenance 1,55 are

2° de faire prendre en charge par la commune de Wintzenheim les frais d'acte provoqués par cette acquisition ;

3° d'autoriser le maire à signer l'acte de vente ainsi que tout document nécessaire à l'exécution de la présente décision.

Fait et délibéré à Wintzenheim, le 13 février 2009.

Suivent les signatures au registre.

Pour extrait conforme, le 16 février 2009.

Le Maire
Alain North